

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Le chef de l'État s'entretient avec le patron de la marine française

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Le chef d'état-major de la marine française, Pierre Vandier, introduit au cabinet présidentiel par l'ambassadeur de France au Gabon, Alexis Lamek, s'est entretenu hier avec le numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba. L'audience s'est déroulée en présence d'une délégation que conduisait le haut gradé français et la ministre gabonaise de la Défense nationale, Félicité Ongouori Ngoubili. Occasion pour l'Amiral Vandier d'exprimer la ferme volonté des autorités françaises d'apporter leur soutien et leur accompagnement au Gabon, en vue du développement de ses capacités

d'action et de projection multi-formes en mer. Tout comme la maîtrise de son espace maritime. Le chef de l'État a réitéré à ses hôtes sa volonté quant au renforcement et la redynamisation de la coopération dans le domaine maritime entre nos deux pays. Sur un tout autre plan, le président de la République a également reçu Mme Yawa Djigbodi Tsegan porteuse d'un message verbal de fraternité et d'amitié du numéro un togolais à son frère et ami, Ali Bongo Ondimba. L'émissaire de son homologue togolais, Faure Essozimna Gnassingbe, est par ailleurs président de l'Assemblée nationale du Togo. Nul doute la consolidation des relations des parlements gabo-

nais et togolais ont été au centre de cette audience. Mme Yawa Djigbodi Tsegan a été dépêchée par son président pour prendre part à la cérémonie d'investiture d'Ali Bongo Ondimba comme candidat du Parti démocratique gabonais (PDG) en vue de l'élection présidentielle qui se tiendra le 26 août prochain. Il s'agit donc d'un message d'encouragement et de soutien du président Faure Essozimna Gnassingbe à son homologue Ali Bongo Ondimba.



Photo: DR

Une phase de l'audience accordée à l'Amiral français Pierre Vandier, en présence de l'ambassadeur de la France au Gabon, Alexis Lamek.

Présidentielle 2023 : Paul-Marie Gondjout non partant...

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

PAUL-MARIE Gondjout, président de l'Union nationale initiale (UNI), a réaffirmé hier sa position sur l'élection présidentielle d'août prochain. Avant de le faire, la tête de file de l'UNI a dressé un tableau peu reluisant de l'actuelle gouvernance. "Le Gabon, nous le savons tous, est malade de son système politique et du régime en place dont la durée au pouvoir est devenue un boulet qui retarde sérieusement le développement du pays et l'expose à tous les vents", pense-t-il. Il a ensuite fustigé l'absence de dialogue entre les gouvernants et les opposants. Des antagonismes prononcés, selon lui, ne concourant pas au développement du pays voire au vivre-ensemble. "À quel moment va-t-on réellement s'occuper des Gabonais pour plus de justice dans la répartition de la richesse nationale ? À quel moment va-t-on arrêter la dégringolade pour éviter à notre pays ce que d'autres ont connu alors qu'on les croyait épargnés ?", s'interroge-t-il.



Photo: Jocelyn Abila

Le président de l'UNI, Paul-Marie Gondjout lors de sa déclaration.

Non sans dénoncer "l'impréparation" des dites élections générales : "Annoncer des élections générales deux mois avant le scrutin et les organiser au pas de course dans un flou artistique, n'est-ce pas favoriser l'impréparation et le désordre ? À qui cela profiterait-il ?". Droit dans ses bottes, il a réitéré son offre à savoir l'Alliance politique pour le Gabon (APG). Autant de raisons pour lesquelles il ne compte pas briguer la magistrature suprême. "(...) Pour montrer que cette offre n'est ni ponctuelle, ni un projet de campagne, j'ai décidé, en accord avec mon parti, de ne pas être candidat à l'élection présidentielle pour que nous donnions une chance à l'APG, pour lui éviter toute connotation politicienne", a-t-il clamé haut et fort.



Cabinet du Président

N° 0516 /CGE/Cab-P/P.



COMMUNICATION DU CENTRE GABONAIS DES ÉLECTIONS

Réuni en Assemblée Plénière, ce jour, lundi 10 juillet 2023, le Centre Gabonais des Élections, conformément aux dispositions de la loi n° 07/96 du 12 mars 1996, portant dispositions communes à toutes les élections politiques, modifiée, prenant en considération les demandes des acteurs politiques et soucieux du respect scrupuleux des dispositions légales en matière électorale, l'Assemblée Plénière du Centre Gabonais des Elections décide de la prorogation de la date limite de dépôt de déclaration de candidature.

Initialement fixée au mardi 11 juillet 2023 à 18h, la date limite de dépôt de déclaration de candidature est prorogée au vendredi 14 juillet 2023 à 18h00.

Fait à Libreville, le 10 juillet 2023.

Le Président

Michel Stéphane BONDA